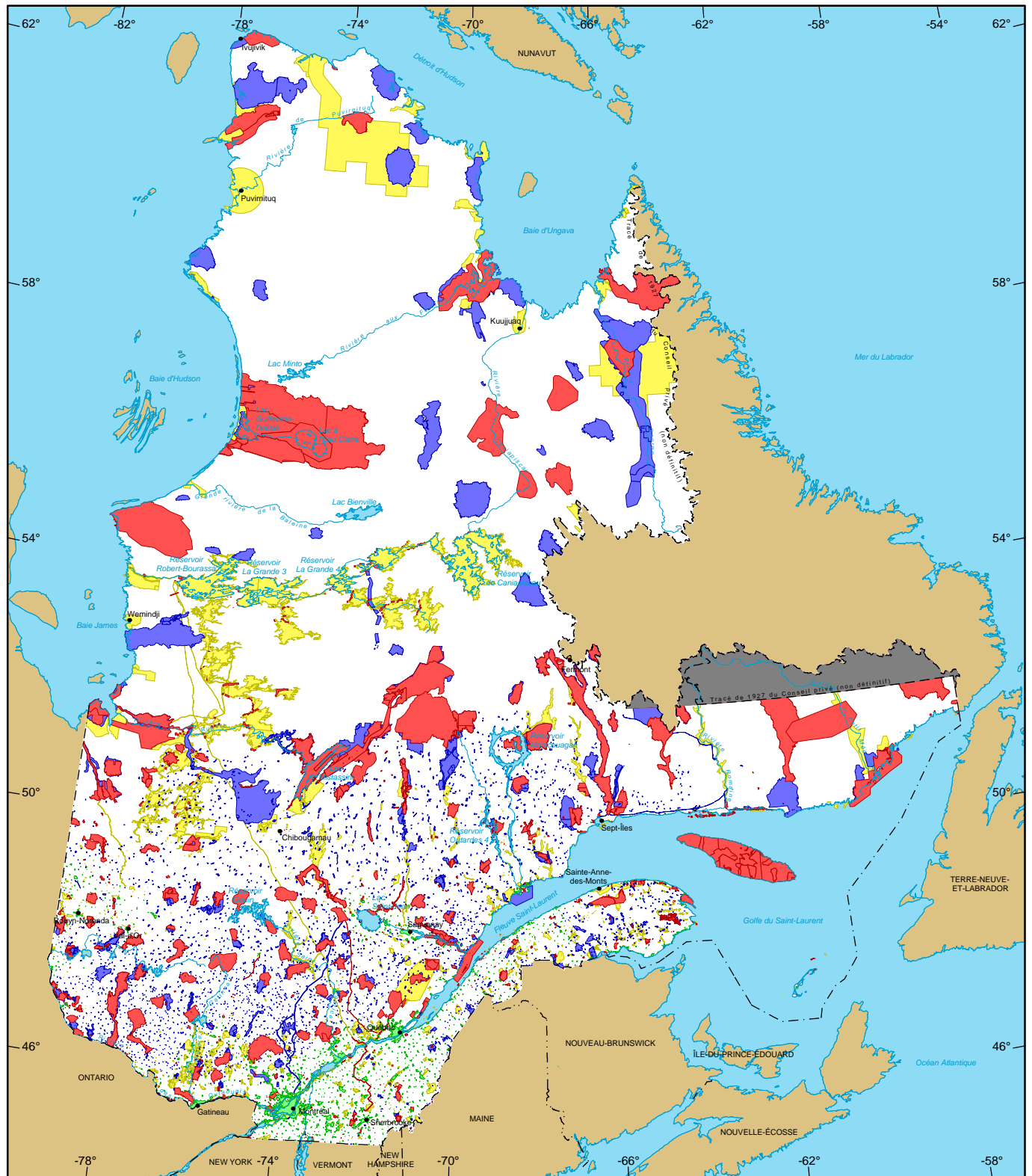


Contraintes à l'exploration minière



Contraintes à l'exploration minière

■ Majeure Exploration interdite 17 656 354 ha	■ Majeure Soustraction, Arrêté en Conseil 2 897 400 ha
■ Majeure Périmètre urbanisé 635 804 ha	■ Mineure Exploration possible sous conditions 12 919 140 ha
■ Majeure Territoire suspendu temporairement 11 873 631 ha	

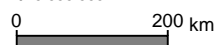
Métadonnées

Projection cartographique
Conique de Lambert avec deux parallèles
d'échelle conservée (46e et 60e)

Sources
Données minières, MERN, 2015
Référence cartographique, MERN, 2011
(BDGA 1M, BDGA 5M)

Note : Les superficies indiquées sont une
somme de la superficie de chaque contrainte
individuelle. Aucune distinction n'est faite
concernant les superpositions de contraintes.

1/10 000 000



Réalisation

Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles
Direction des titres miniers et des systèmes
Note : Le présent document n'a aucune
portée légale

© Gouvernement du Québec, 26 mai 2015

**Énergie et Ressources
naturelles**

Québec

